

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 21 novembre 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 12 et 13 novembre 2013**

**2013 DAC 541** Subvention (16.000 euros) au Forum des instituts culturels étrangers à Paris FICEP (7e).

**M. Bruno JULLIARD et Mme Claudine BOUYGUES, rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2013, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement au FICEP;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e Commission et par Mme Claudine BOUYGUES, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention au titre des cultures étrangères d'un montant de 16.000 euros est attribuée au Forum des Instituts Culturels Etrangers à Paris situé au 121 rue de Lille 75007 PARIS, pour la 12e édition de la Semaine des cultures étrangères. 2013\_05020, simpa 20759.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2013 de la Ville de Paris rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF 40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.